



**COMMUNIQUE DE PRESSE du 12 juin 2020.**

**Pour le droit de manifester et le respect des libertés publiques et individuelles :**

**Manifestons SAMEDI 13 juin 15 h 00  
place de Verdun à Tarbes.**



Le gouvernement a engagé le pays et la population dans le dé-confinement depuis le 11 mai : les supermarchés, les transports publics, les marchés, les parcs, les musées, les cafés-restaurants, les lieux de culte sont ouverts et les personnes autorisées à s'y rendre en respectant les distances préconisées par les mesures sanitaires.

S'agissant du droit de manifester ou de se rassembler, nous constatons que le pouvoir voudrait continuer à confiner la libre expression des citoyens.

Ainsi, alors que la fin de l'état d'urgence sanitaire est programmée pour le 10 juillet, le gouvernement MACRON-PHILIPPE-CASTANER envisage de se réserver le droit d'interdire rassemblements et manifestations pour motifs sanitaires.

Conscient que son action est rejetée par une majorité de français qui exige une autre politique économique, sociale et écologique, le pouvoir veut donc continuer à appliquer des mesures d'exception pour museler la contestation et les revendications citoyennes.

Samedi 6 juin à Tarbes, comme dans de nombreuses villes du pays, le Préfet, en prenant pour prétexte la loi d'urgence sanitaire, a interdit le rassemblement contre le racisme et les violences institutionnelles.

**Nous étions néanmoins 150 devant le Palais de Justice de Tarbes.  
Ils ne nous ferons pas taire !**

Le droit de manifester est un droit fondamental. Il est garanti par l'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 et l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'Homme.

Nous exigeons du gouvernement et du préfet le respect immédiat de ce droit ainsi que l'engagement à cesser toute poursuite contre les initiateur.trice.s des manifestations et les participant.e.s.

En effet, l'urgence sanitaire ne justifie en rien la confiscation de la démocratie d'autant plus lorsque des choix sociétaux sont imposés par la période.

**SAMEDI 13 JUIN à 15 h 00**

**MANIFESTONS PLACE DE VERDUN à TARBES**

**POUR LE RESPECT DES LIBERTES FONDAMENTALES  
POUR LE DROIT DE MANIFESTER.**